

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 JUILLET 2013**

PRESENTS : Jean-Paul DICONNE, Marie-Thérèse BERTHIER , Jean-Pierre BUGUET, Jocelyne CLEMENT, Christian CORDEY, Manuel DESCHAMPS, Jeannine GEOFFROY, Bernadette GIRARDEAU, Michel LAUQUIN, Pierre RAGEOT, Michel ROY.

Absents excusés : Sylvie RUBEY(pouvoir Jean-Paul DICONNE) Cyrille JOBARD (pouvoir Christian CORDEY)

Absents non excusés : Franck CHAMPAGNE, Sylvie ZIMMER.

TERRAIN DÉCHETTERIE

Suite à la délibération du 6 juin décidant de donner un accord de principe sur la vente de la parcelle, cadastrée section ZN 62 en partie et ZN 76 en partie où est installée la déchetterie, au profit du Syndicat Intercommunal de Ramassage des Ordures Ménagères, le Conseil prend connaissance de l'avis des domaines estimant ce terrain à 810 €.

Le conseil accepte de vendre ce terrain au SIRTOM de Chagny pour un montant de 810 €, les frais de bornages et notariés restants à la charge de l'acquéreur.

Autorise le maire à signer les documents nécessaires à ce dossier.

TERRAIN RFF

Le Maire expose au conseil la proposition reçue de l'agence YXIME, 18 avenue du Maréchal Foch à Dijon pour l'acquisition de terrain appartenant à Réseau Ferré de France, cadastré section ZM n°4 en partie.

Après avoir pris connaissance du plan de ce secteur, le Conseil décide de ne pas acquérir cette parcelle qui n'a pas d'intérêt à être intégrée dans le domaine communal.

GARDERIE PERISCOLAIRE

Entend le maire sur le fonctionnement de la garderie périscolaire gérée par une association de parents d'élèves dont le bureau n'a pas pu être renouvelé faute de candidatures.

Après avoir pris connaissance des derniers bilans de fonctionnement de cette association, le conseil après discussion décide de municipaliser ce service à compter de la rentrée 2013.

Le conseil décide de modifier le tableau des effectifs en créant 1 poste d'adjoint d'animation de 1^{ère} classe et 2 postes d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe.

Etablit un budget prévisionnel, fixe le tarif à 2,20 €/heure de garde par enfant et décide de la création d'une régie pour le fonctionnement de ce service.

TABLEAU DES EFFECTIFS

Suite à la modification du tableau des effectifs pour la garderie périscolaire, le conseil modifie également ce tableau par la création d'un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe, suite à la réussite à l'examen de Mme BAUDRAND Fabienne.

TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'EGLISE

Suite à la délibération du 14 avril 2011 autorisant le maire à signer les marchés des travaux de restauration de l'église, le conseil prend acte des avenants signés avec les entreprises ARCOA, SIMONATO, DELESTRE Industrie, VITRAIL ST GEORGES, JEANGIN.

14 JUILLET

Le conseil organise la manifestation du 14 juillet avec un concert de la fanfare de Gergy donné à 18 heures à la salle des fêtes, suivi d'un apéritif dinatoire.

Vu par nous Jean-Paul DICONNE, Maire d'ALLEREY SUR SAONE, pour être affiché à la porte de la mairie, le 12 juillet 2013, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

le Maire
J.P.DICONNE